



OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

DEMANDE DE SURVEILLANCE PARTICULIERE

(à retourner ou déposer au poste de Police Municipale 5 jours avant la date de départ)

RESERVE AUX SERVICES DE POLICE	Date de dépôt : _____ N° Dossier : _____
	Secteur géographique : _____

A ↕ À REMPLIR OBLIGATOIREMENT ↕

DEMANDEUR

NOM (en capitales) : _____ Prénom : _____

ADRESSE DE LA PROPRIETE A SURVEILLER

n° : _____ Voie : _____

PERIODE D'ABSENCE

DATE DE DEPART : ____/____/____ DATE DE RETOUR : ____/____/____

TYPE ET CARACTERISTIQUES DE LA PROPRIETE

S'agit-il d'un appartement ? Oui Non Si oui, préciser → étage : _____ N° de porte : _____ Digicode : _____
 S'agit-il d'une maison individuelle ? Oui Non Si oui, s'agit-il d'une maison mitoyenne ? Oui Non
 Existe-t-il un système d'alarme ? Oui Non Si oui, est-il relié à une société de télésurveillance ? Oui Non
 → Si oui, coordonnées de la société : _____

Existe-t-il une possibilité de pénétrer dans le terrain ? Oui Non → Si oui, autorisez-vous les forces de police à pénétrer dans celui-ci en cas d'anomalie constatée ? Oui Non

PERSONNE À AVISER EN CAS D'ANOMALIE

① Nom (en capitales) : _____ Prénom : _____
 N° : _____ Voie : _____
 Code postal : _____ Ville : _____ N° de téléphone : _____
 Possède-t-elle les clés de la propriété ? Oui Non

② Nom (en capitales) : _____ Prénom : _____
 N° : _____ Voie : _____
 Code postal : _____ Ville : _____ N° de téléphone : _____
 Possède-t-elle les clés de la propriété ? Oui Non

B ↕ RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS ↕

LIEU DE VACANCES

Est-il possible de vous joindre lors de votre absence ? Oui Non
 → Si oui, à quelle adresse : _____
 _____ N° de téléphone : _____

AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR LE BIEN A SURVEILLER

Les renseignements demandés au cadre A sont obligatoires pour le traitement de la demande, toute omission pourra entraîner la nullité du dossier. Les informations recueillies sont destinées au seul service de la Police Municipale de Combs-la-Ville. Conformément à la loi n° 78/17 du 06 janvier 1978, le demandeur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification au fichier des données le concernant. La demande devra en être faite par écrit à l'adresse figurant en tête de ce document.

Si vous souhaitez également des passages de la Police Nationale, vous devez vous inscrire dans un commissariat de Police Nationale ou sur les sites internet service-public.fr et moncommissariat.fr

Votre demande doit être faite entre 45 jours et 03 jours avant votre date de départ pour une absence comprise entre 03 et 90 jours.

SIGNATURE